



RECU LE

21 AVR. 2023

DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS de SAINT-GALMIER

SEANCE DU 06 AVRIL 2023

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

ADMINISTRATION
GENERALE-FINANCES

AG - N° 2023 - 28

Nombre de membres :	13
Présents :	10
Procurations	3
Absents :	
Suffrages exprimés	13

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de ST-GALMIER s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, le JEUDI 06 AVRIL 2023

Sous la Présidence de Mme Christine PALLEY, Vice-Présidente, et après convocations régulièrement faites par courriel, le 28 mars 2023

Etaient présents : Mme la Vice-Présidente Christine PALLEY, Mmes Céline BENNICI, Régine CHEVALLIEZ, Edith CONSIGNY, Aurélie DESBREE, et M. Michel FRANCHINI membres élus.

Mmes Arlette CHABANNE, Jeanine ENSARGUET, Marie-Claire MOUCHEL, Jeanine RIVOIRE, et M. Georges CHAPET, membres nommés, représentant la société civile.

Absents avec excuses : M Président M Philippe DENIS pouvoir donné à MME PALLEY Christine, Patrick MIRABEL pouvoir donné à M. CHAPET Georges, MME MOUCHEL Marie-Claire pouvoir donnée à MME CHABANNE Arlette.

OBJET DE LA DELIBERATION

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Madame la Vice-Présidente demande aux membres du CCAS de se prononcer sur le budget primitif 2023, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	67 530.00 €	67 530.00 €
Section d'Investissement	1 498.53 €	1 498.53 €
TOTAL	69 028.53 €	69 028.53 €

Vu le projet de budget primitif,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le budget primitif 2023, comme suit :
au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

Ont signé au registre les membres présents.
EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 06 avril 2023

Le Président,

Philippe DENIS



Transmis à la SP de Montbrison
Le

Cachet SP du

Mis en ligne, le

24 AVR. 2023

MAIRIE DE ST-GALMIER

